



**PENVENAN, le 28 janvier 2020,**

**Le Maire,**

**Aux Conseillers Municipaux**

## INVITATION

**OBJET : CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE : LUNDI 03 FÉVRIER 2020**

**HEURE : 19H30**

**LIEU : MAIRIE**

**ORDRE DU JOUR :**

**1. AFFAIRES FINANCIÈRES :**

- Subventions 2020 aux associations ;
- Adhésion à l'association « agriculteurs de Bretagne » ;
- Tarifs de location des mouillages au port de Port-Blanc ;
- Tarifs de location des mouillages non équipés dans la zone de mouillages de Buguelès ;
- Revalorisation de la redevance de mouillage des professionnels de la pêche ;
- Renouvellement de la convention de droit à l'image pour le voilier « GWENNILI » : Approbation et autorisation de signature ;
- Demande de subvention DETR 2020 dans le cadre de l'aménagement du boulevard de la Mer.

**2. EXERCICE DE LA COMPÉTENCE « EAUX PLUVIALES URBAINES » :** Approbation et autorisation de signature de la convention de gestion de services entre Lannion Trégor Communauté et la Commune.

**3. URBANISME :** Avis sur la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

**4. ACCEPTATION DU DON DE L'ÎLE AUX FEMMES À LA COMMUNE**

**5. SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE :** Approbation de l'avenant modificatif de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergie

**6. PERSONNEL :** Actualisation du tableau des effectifs

**7. AFFAIRES FONCIÈRES :**

- Bilan 2019 des opérations immobilières de la commune ;
- Rétrocession des parties communes du lotissement « Ar Rouzegan » à la Commune, en vue de l'intégration dans le domaine public communal ;
- Cession de la servitude de passage située sur la parcelle D 1141, rue de Roc'h Gwenn.

**8. DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

**9. QUESTIONS DIVERSES**

**Pour le Maire empêché  
et par délégation,  
l'Adjoint délégué  
Monsieur Guy FOUNTAS**

